

PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE LA FORMATION

ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

- Séance du 29 septembre 2016 -

Etaient présents :

Mme DURRANS, M. FROHLICH, M. LAMPROPOULOS, M. ORTEL, M. BALLESTA, M. LE BOURDONNEC, Mme MALTONE, M. PEROT, Mme RACHMUEHL, M. ARCELIN, M. HAUQUIN, Mme RAHOU, Mme GONFOND, Mme JOUIN, M. LALUQUE, M. PUISSET, Mme SALAS, M. WEST, M. IUNGMANN.

Etaient représentés :

Mme DUFEAL, Mme PORTES, M. PUGET, M. AMIEL, Mme CLAVEL, M. CITRAIN, M. GIREAUD-LEMOINE, Mme GUEUDELIN, Mme MARTINEZ.

Etaient invités : Mme CAILLOT, M. PIALOUX, M. DAGNEAU, M. VALAT.

M. Ballesta ouvre la séance à 9H15.

La CFVU est informée que les points suivants de l'ordre du jour sont reportés à une prochaine séance :

- Procès-verbal du 15/09/2016,
- Convention de partenariat de formation,
- Bilan sessions d'examen.

I/ MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES 2016/2017

M. Ballesta indique qu'une séance complémentaire se tiendra le 13/10/2016 pour valider les MCC transmises tardivement.

M. Valat justifie la séance supplémentaire par les incohérences parfois nombreuses contenues dans les documents et qui doivent impérativement être corrigées.

Mme Durrans demande à qui doivent être signalées les incohérences constatées.

Mme Caillot répond aux chefs de bureau.

MM. Arcelin et Valat attirent l'attention de la commission sur le calendrier des examens et des jurys des masters "hybrides", partiellement en session unique et partiellement en double session (principalement en raison de l'UE de langue non compensable).

Par exemple dans la majorité des M2 à orientation professionnelle, le stage de semestre 4 commence dès le mois de janvier. Les étudiants sont absents toute la durée du semestre 2.

Le calendrier des examens et jury sera le suivant (rappel, l'UE de langue en M2 est proposée uniquement au semestre 3) :

- Publication des résultats de la session 1 du semestre 3 : février;
- Organisation simultanée de la session 1 (soutenance du rapport de stage) et de la session de rattrapage du semestre 3 (pour les étudiants n'ayant pas validé l'UE de langue) en septembre.
- Calendrier des jurys en septembre:
 - 1) session 1 du semestre 4,
 - 2) jury de validation de session 1 du M2 et du master (M1+ M2),
 - 3) jury de validation de la session de rattrapage du M2 et du master.

M. Ballesta soumet la liste provisoire des MCC au vote (Cf. Infra)

Résultat du vote :

Votants :	28
Suffrages exprimés :	28
Pour :	27
Abstention	1

➡ **La CFVU valide la 2^{ème} vague (licence, LP et master) de MCC 2016/2017.**

UFR	Mention	Diplôme	Parcours type	Diplômes	VDI	VET
Humanités	Arts du spectacle	Licence	Danse	LAD16	LAD16/216	LAD1
Humanités	Arts du spectacle	Licence	Danse	LAD16	LAD16/216	LAD2
Humanités	Arts du spectacle	Licence	Danse	LAD16	LAD16/316	LAD3
Humanités	Musicologie	Licence	Musicologie et pratique artistique supérieure	LAM16	LAM16/216	LAM1
Humanités	Musicologie	Licence	Musicologie et pratique artistique supérieure	LAM16	LAM16/216	LAM2
Humanités	Musicologie	Licence	Musicologie et pratique artistique supérieure	LAM16	LAM16/316	LAM3
Humanités	Musicologie	Licence	Musiques actuelles, jazz et chanson	LAJ16	LAJ16/216	LAJ2
Humanités	Histoire	Licence	<i>Enseignement, histoire-géographie</i>	LBG16	LBG16/316	LBG3
Humanités	Histoire	Licence	<i>Histoire, civilisation, patrimoine</i>	LBP16	LBP16/316	LBP3
Humanités	Histoire de l'art et archéologie	Licence	Sciences archéologiques	LCA16	LCA16/216	LCA1
Humanités	Culture humaniste et scientifique (expérimentale)	Licence	Culture humaniste et scientifique	LDH16	LDH16/216	LDH2
Humanités	Culture humaniste et scientifique (expérimentale)	Licence	Culture humaniste et scientifique	LDH16	LDH16/316	LDH3
STC	Géographie et aménagement	Licence	<i>Géographie et aménagement</i>	LRG16	LRG16/216	LRG1
STC	Géographie et aménagement	Licence	<i>Géographie et aménagement</i>	LRG16	LRG16/216	LRG2
STC	Information-communication	Licence	Sciences de l'information et de la communication	LSI16	LSI16/216	LSI1
STC	Information-communication	Licence	Sciences de l'information et de la communication	LSI16	LSI16/216	LSI2
STC	Information-communication	Licence	Sciences de l'information et de la communication	LSI16	LSI16/316	LSI3
Humanités	Cinéma et audiovisuel	Master	Approches historiques et socio-culturelles du cinéma et de l'audiovisuel	MAC16	MAC16/116	MAC1
Humanités	Cinéma et audiovisuel	Master	Approches historiques et socio-culturelles du cinéma et de l'audiovisuel	MAC16	MAC16/216	MAC2
Humanités	Cinéma et audiovisuel	Master	Documentaire et archives	MAR16	MAR16/116	MAR1
Humanités	Cinéma et audiovisuel	Master	Documentaire et archives	MAR16	MAR16/216	MAR2
Humanités	Design	Master	Innovation, technologies, arts	MAG16	MAG16/116	MAG1
Humanités	Design	Master	Innovation, technologies, arts	MAG16	MAG16/216	MAG2
Humanités	Arts	Master	<i>Arts</i>	MAA16	MAU16/116	MAU1
Humanités	Arts	Master	<i>Arts plastiques</i>	MAA16	MAA16/216	MAA2
Humanités	Arts	Master	<i>Artiste intervenant : pratiques artistiques et actions sociales</i>	MAP16	MAP16/216	MAP2
Humanités	Arts de la scène et du spectacle vivant	Master	Expérimentations et recherches dans les arts de la scène	MAH16	MAH16/116	MAH1
Humanités	Arts de la scène et du spectacle vivant	Master	Expérimentations et recherches dans les arts de la scène	MAH16	MAH16/216	MAH2
Humanités	Histoire	Master	Pouvoirs et espaces politiques du XVIème siècle au XXIème siècle	MBA16	MBA16/116	MBA1
Humanités	Histoire	Master	Pouvoirs et espaces politiques du XVIème siècle au XXIème siècle	MBA16	MBA16/216	MBA2
Humanités	Histoire	Master	Sociétés et cultures urbaines du XVIème siècle au XXIème siècle	MBG16	MBG16/116	MBG1
Humanités	Histoire	Master	Sociétés et cultures urbaines du XVIème siècle au XXIème siècle	MBG16	MBG16/216	MBG2
Humanités	Histoire	Master	Développement, innovation et environnement du XVIème siècle au XXIème s	MBD16	MBD16/116	MBD1
Humanités	Histoire	Master	Développement, innovation et environnement du XVIème siècle au XXIème s	MBD16	MBD16/216	MBD2
Humanités	Histoire	Master	Géopolitiques et relations internationales du XVIème siècle au XXIème siècle	MBU16	MBU16/116	MBU1
Humanités	Histoire	Master	Géopolitiques et relations internationales du XVIème siècle au XXIème siècle	MBU16	MBU16/216	MBU2
Humanités	Histoire, civilisations, patrimoine	Master	Histoire ancienne	MBM16	MBM16/116	MBM1
Humanités	Histoire, civilisations, patrimoine	Master	Histoire ancienne	MBM16	MBM16/216	MBM2
Humanités	Histoire, civilisations, patrimoine	Master	Lettres classiques	MBZ16	MBZ16/116	MBZ1
Humanités	Histoire, civilisations, patrimoine	Master	Lettres classiques	MBZ16	MBZ16/216	MBZ2
Humanités	Histoire, civilisations, patrimoine	Master	Etudes médiévales	MBJ16	MBJ16/116	MBJ1
Humanités	Histoire, civilisations, patrimoine	Master	Etudes médiévales	MBJ16	MBJ16/216	MBJ2
Humanités	Archéologie, sciences pour l'archéologie	Master	Archéométrie	MBX16	MBX16/116	MBX1
Humanités	Archéologie, sciences pour l'archéologie	Master	Archéométrie	MBX16	MBX16/216	MBX2
Humanités	Archéologie, sciences pour l'archéologie	Master	<i>Archéologie, sciences pour l'archéologie</i>	MBR16	MBW16/116	MBW1
Humanités	Archéologie, sciences pour l'archéologie	Master	<i>Archéologie</i>	MBR16	MBR16/216	MBR2
Humanités	Archéologie, sciences pour l'archéologie	Master	<i>Stratégies et techniques de l'opération archéologique</i>	MBP16	MBP16/216	MBP2
Humanités	Patrimoine et musées	Master	<i>Patrimoine et musées</i>	MCR16	MCU16/116	MCU1
Humanités	Patrimoine et musées	Master	<i>Régie des œuvres</i>	MCR16	MCR16/216	MCR2
Humanités	Sciences des religions et sociétés	Master	Religions et sociétés	MER16	MER16/116	MER1
Humanités	Sciences des religions et sociétés	Master	Religions et sociétés	MER16	MER16/216	MER2
Humanités	Information et médiation scientifique et technique	Master	Epistémologie et histoire des sciences et des techniques	MEH16	MEH16/116	MEH1
Humanités	Information et médiation scientifique et technique	Master	Epistémologie et histoire des sciences et des techniques	MEH16	MEH16/216	MEH2

M. Ballesta revient sur l'évaluation différenciée des publics (majeur/mineur) inscrits sur un même élément pédagogique. Il indique qu'il est techniquement possible dans Apogée de distinguer les publics en opérant un filtre sur la formation de rattachement ou bien en fonction de l'affectation dans des groupes ad hoc. Il est donc possible d'affecter tous les étudiants ayant un "profil majeur" dans une salle d'examen et ceux ayant un "profil mineur" dans une autre salle.

Mme Jouin demande si les sujets proposés seront différents.

M. Fröhlich propose, compte tenu du nombre de sujets à élaborer, que le sujet puisse être identique mais que la correction soit différenciée.

M. Valat s'inquiète de la gestion des sujets pour le bureau des examens. Celui-ci ne saura pas combien de sujet il devra réclamer pour les éléments pédagogiques mutualisés. Il informe que cette différenciation va générer un surcroît de travail non négligeable pour le personnel administratif. Cela concerne en particulier la logistique en UFR des étiquettes d'anonymat des copies.

M. Fröhlich suggère de demander systématiquement 2 sujets. Le contenu peut être identique ou non mais chaque sujet devra mentionner expressément le public auquel il est destiné : majeur ou mineur.

II/ PRESENTATION CALENDRIER ET DISPOSITIF GLOBAL DE LIAISON SECONDAIRE SUPERIEUR

M. Hauquin présente le bilan des actions menées en liaison avec le secondaire pour l'année 2015/2016.

- Information diffusée dans le cadre des salons d'information en Aquitaine.

Présentation :

- des contenus de formation,
- de la poursuite de formation après le 1er cycle,
- de la vie étudiante : bourses, logement universitaire.

Ces 3 dernières années, les licences qui font l'objet des plus fortes demandes d'information sont : le LEA, l'anglais et l'information-communication.

Il insiste sur la nécessité d'une stratégie de communication sur nos formations. Les renseignements contenus sur les plaquettes sont insuffisants. Il est indispensable d'étoffer notre site web avec des témoignages étudiants par exemple.

- Bilan de la journée du futur étudiant du 19 janvier 2016. Accueil des lycéens de la Gironde et de départements limitrophes.
A noter : la forte hausse de la fréquentation à l'université Bordeaux Montaigne : 2500 en 2013 puis 3200 en 2014 et plus de 5000 en 2015 et 2016. Quelques cours notamment en art sont victimes de leur succès et connaissent des difficultés à accueillir tous les lycéens.
- Les cordées de la réussite : action menée auprès de lycées de quartiers prioritaires ou de zones rurales.
6 classes de terminale accueillies (4 en 2015) : 3 au 1^{er} semestre et 3 au 2^{ème} semestre.
 - 242 lycéens accueillis (+ 55 %),
 - 125 enseignants chercheurs et 23 étudiants mobilisés,
 - 135 cours ouverts.Les classes de terminales assistent à quelques enseignements, visitent la bibliothèque et le village universitaire.

Il indique que pour répondre aux nouvelles sollicitations de lycées, il devra probablement mettre en place un système de roulement entre les établissements.

Les perspectives :

- Les actions à destination des publics relais :
dans le cadre de la relation bac-3 bac+3 mise en place de journées d'échanges avec les publics relais d'orientation : professeurs principaux, proviseurs, conseillers d'orientation.

DEPARTEMENTS	DATES	HORAIRES
24 - Dordogne	Mardi 8 novembre	13h30 à 16h30
40 - Landes	Jeudi 10 novembre	13h30 à 16h30
64 - Pyrénées Atlantiques	Jeudi 17 novembre	13h30 à 16h30
47 - Lot Et Garonne	Mardi 29 novembre	13h30 à 16h30
33 - Gironde	Mardi 06 décembre	13h30 à 16h30

- Les actions d'information des lycéens :

	l'Etudiant	Aquitec	JFE Bordeaux
Où ?	Parc des expositions Bordeaux lac Hall 1	Parc des expositions Bordeaux lac Hall 1	Université Bordeaux Montaigne
Quand ?	5, 6, 7 Janvier 2017	26, 27, 28 janvier 2017	Jeudi 19 Janvier 2017
Public ?	Lycéens, familles, étudiants, adultes en reprise d'études	Lycéens, familles, étudiants, adultes en reprise d'études	Lycéens de première et de terminale
Spécificités ?	- Rue des universités - Conférences thématiques - Stand IUT - Stand centre de langues et mobilité internationale	- Stand plus grand	- Journée : Conférences et ateliers Accueil dans les locaux de notre université

Pour le salon de l'étudiant, le stand de l'UBM sera agrandi afin d'intégrer le Centre de Langues Bordeaux Montaigne ainsi que la Direction des Relations Internationales.

M. Laluke demande si dans le cadre des JFE il est possible de faire témoigner des étudiants auprès des lycéens.

Mme Durrans et M. Hauquin répondent que cela existe déjà, 5 à 6 étudiants interviennent dans le cadre d'ateliers.

M. lungmann demande quel est l'apport des cordées par rapport aux JFE.

M. Hauquin répond que les JFE sont un dispositif inter-universitaire qui s'adresse à environ 5000 lycéens de gironde. Les cordées proposées par l'UBM constituent un dispositif plus qualitatif avec un accueil limité en effectif, 45 lycéens au maximum. Ces lycéens assistent à des cours complets (2x 2h00), profitent d'un accueil à la bibliothèque d'1h00 et d'un déjeuner au restaurant universitaire.

La cible des cordées est une population issue de lycées dont le taux de poursuite dans l'enseignement supérieur est faible.

M. lungmann pense que des actions sont également à mener auprès de lycéens issus de lycées urbains qui s'inscrivent sur des filières sélectives et qui se retrouvent rapidement en échec.

Mme Durrans s'interroge sur la possibilité de valoriser la participation des étudiants à l'organisation de ces journées, notamment dans le cadre d'une Action de Formation Personnelle (AFP).

M. Ballesta demande si des actions sont menées à l'antenne d'Agen.

Mme Durrans répond que l'équivalent des cordées est proposé aux principaux lycées du secteur (12 et 13 janvier).

III/ BILAN DE JOURNEE DE RENTREE ET VILLAGE ASSOCIATIF MONTAIGNE

M. Pialoux présente le bilan des journées de rentrée qui se sont déroulées du 5 au 9 septembre 2016.

Les objectifs :

- Améliorer l'accueil des nouveaux entrants de licence 1 à l'université,
- Mieux faire connaître l'environnement universitaire aux étudiants de licence 1,
- Faciliter les échanges avec les acteurs de l'université.

L'organisation :

- Accueil des lycéens par des tuteurs,
- Accueil en petits groupes (maximum 35),
- Découverte du site universitaire par ses lieux de vie,
- Réunions pédagogiques par filières,
- Conférence inaugurale (Bruno David, naturaliste et président du Muséum national d'histoire naturelle),
- Ateliers obligatoires de 30'(ENT, POSIP, SCD) et espaces stands (CLUB – CLES, certifications, aide sociale...) dans le hall du bâtiment administratif,
Pour l'ENT, l'atelier a été réalisé en amphi à cause des travaux du bâtiment K. Au final, peu d'étudiants ont validé leur compte informatique cette année.
- Espace Village Associatif Montaigne (présentation **M. Dagneau**) :
 - Animations entre 12h et 13h30 (performances musicales et artistiques).
 - Associations : participation en augmentation: 8 en 2015 et 21 en 2016. Les associations ont été intégrées dans les réunions de rentrées des UFR.

M. Dagneau estime souhaitable de reconduire cette expérience sous la forme d'un forum des associations dans le courant de l'année universitaire. Une telle manifestation permettrait de toucher tous les publics étudiants et pas seulement les L1 mais surtout de nouer des partenariats avec les municipalités.

M. Ballesta lui conseille de prendre contact avec Bordeaux Métropole.

M. Pialoux présente les chiffres de fréquentation :

CHIFFRES :	2016	2015
Lundi :	703	870
Mardi :	924	1302
Mercredi :	613	828
Jeudi :	758	944
Vendredi :	402	297
Total	3400	4241

La fréquentation des journées de rentrée est en baisse mais cela correspond à la tendance des inscriptions administratives en L1.

Le comité de pilotage se réunira 3 fois, en octobre, novembre et décembre pour envisager les évolutions à apporter à ces journées de rentrée (ex : étalement de l'accueil de certaines filières sur 2 jours, intégration des étudiants en mobilité dans les journées de pré-rentrée, mise en place de postes informatiques au moment de la chaîne d'inscription pour activer les comptes informatiques, allonger le temps de certains ateliers notamment la visite de la bibliothèque,...).

M. Ortel estime que l'activation des comptes informatiques est essentielle. A défaut, cela peut pénaliser les premiers cours car les étudiants n'ont pas accès aux services numériques du bureau virtuel ou de la plateforme Moodle.

IV/ QUESTIONS DIVERSES

M. Hauquin souhaite apporter un complément d'information sur son intervention du 15/09 relative à la diminution des réorientations externes vers l'UBM. L'organisation mise à œuvre à l'Université de bordeaux (UB) et la meilleure communication sur le nombre de places offertes a entraîné une forte augmentation des réorientations internes à l'UB et a donc impacté les réorientations externes de l'UB vers l'UBM.

Mme Rahou pense que la baisse des effectifs sur la réorientation provient aussi de la communication de notre offre auprès des étudiants. Beaucoup de contenus sont insuffisants ou non publiés.

Mme Durrans parle également de contenus erronés.

Mme Jouin informe la commission des difficultés de rentrée des étudiants en particulier à l'UFR Langues et Civilisations. Elle indique que des cours ne sont pas dispensés en raison d'incompatibilités dans les emplois du temps et que l'organisation des mutualisations est souvent préjudiciable aux étudiants. Par exemple dans son Master 1 Etudes hispaniques et hispano-américaines, certains enseignements sont mutualisés avec des historiens. Ces cours devraient en principe être dispensés en espagnol mais faute de pré requis suffisants des historiens, ils sont dispensés en français. Elle demande si des solutions uniformes vont être proposées aux formations qui connaissent ces difficultés.

M. Ballesta répond que la structuration de l'offre de formation a été pensée par les équipes pédagogiques qui auraient dû envisager ces situations. Ces situations relatives aux pré requis seront solutionnées et l'une des réponses possible peut-être la mise en œuvre de groupes dédiées pour les non spécialistes de la discipline.

M. Arcelin évoque les mêmes difficultés de pré requis pour le master Information, communication parcours études et projets internationaux (de plein droit pour les titulaires d'une licence Information-communication) dans lequel une partie des étudiants inscrits n'ont pas le niveau B2 anglais requis pour suivre la formation dans de bonnes conditions de réussite.

Mme Durrans revient sur la problématique des Liens de Correspondance pour Calcul (LCC). Elle rappelle que la nouvelle offre de formation comprend de nouvelles UE (mineure, compétences transversales) sans correspondance avec l'ancienne offre. Elle se demande s'il faut obliger les étudiants à

valider ces nouvelles compétences alors que dans le cadre de l'ancienne offre de formation, certains étudiants n'avaient que peu d'UE non validées pour obtenir le semestre maquant et l'année en dette.

M. Ballesta répond que la 1ère règle à appliquer est la correspondance pédagogique entre les UE de l'ancienne offre de formation et celles de la nouvelles. Lorsque cette correspondance n'existe pas comme dans le cas soulevé, les équipes pédagogiques doivent raisonner sur une correspondance en termes de crédits ECTS. Autrement dit, l'étudiant doit retrouver au moins le même nombre crédits que ceux validés dans la précédente offre de formation

MM. Hauquin et Valat indiquent que cela n'est pas un problème nouveau et qu'à chaque changement d'offre il faut envisager ces liens de correspondance. M. Hauquin ajoute qu'auparavant le PPE valait 3 ECTS et qu'il n'en vaut désormais plus qu'un.

Mme Rachmuhl intervient pour dire que les semestres sont parfois inversés entre les 2 offres.

M. Ballesta insiste sur le côté parfois très artificiel de ces correspondances qui peuvent conduire à valider des UE donc des compétences que l'étudiant n'a jamais passées. Il fait le parallèle avec la gestion des UE des étudiants en mobilité.

Mme Rahou rappelle que la validation de crédits dans la nouvelle offre doit toujours se faire au bénéfice de l'étudiant.

Mme Salas fait état de demandes de changements filières en licence entre LEA et LLCER pour lesquelles les étudiants sont toujours sans réponses.

M. Ballesta l'invite à se rapprocher du directeur de la composante.

Mme Rahou indique que les étudiants doivent respecter un calendrier pour les changements de filières est que celui-ci est fixé au 2 mai.

Mme Rachmuhl indique que certains changements de filières sont parfois accordés hors délais.

La séance est levée à 11h45.

La Présidente,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET